

<https://enseignants.se-unsa.org/Insertion-des-jeunes-le-ministere-communique>



Insertion des jeunes : le ministère communique

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : vendredi 13 janvier 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le ministère a présenté les résultats d'enquêtes et d'études statistiques relatifs à l'insertion professionnelle des jeunes. Deux d'entre elles ont attiré notre attention.

> [Insertion professionnelle des apprentis de niveau CAP à BTS : 6 mois après leur sortie d'études en 2021, 65 % sont en emploi salarié dans le privé en janvier 2022](#)

> [Insertion des lycéens professionnels de niveau CAP à BTS : 6 mois après leur sortie d'études en 2021, 41 % sont en emploi salarié privé en janvier 2022](#)

Une nouvelle fois, le ministère met en avant l'apprentissage par rapport à la formation professionnelle par voie scolaire.

Ce comparatif ne tient pas compte d'un fait important : l'âge des élèves des lycées professionnels par rapport à celui des apprentis. Au cours de ces 15 dernières années, la part des élèves de moins de 16 ans en entrée en lycée professionnel est passée de 28 % à 66 %. Il est à rappeler que l'âge réglementaire d'entrée en apprentissage est de 16 ans (ou 15 ans sous certaines conditions).

La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) nous rappelle que 80 % des apprentis sont majeurs. Ces derniers sont favorisés dans leur mobilité avec une aide au permis de conduire. L'apprentissage en 2019-2020 concernait environ 450 000 contrats et 27 % de ces contrats portaient sur des jeunes entre 15 et 17 ans soit 125 000. Les 15-17 ans représentaient 590 600 élèves en LP.

15-17 ans	LP	Apprentissage
Niveau Pro court	52 %	48 %
Mode de formation des filles dans ce niveau	65 %	35 %
Niveau pro long	94,6 %	5,4 %
Lieu de formation des filles dans ce niveau	97,3 %	2,7 %

L'accès à l'apprentissage est fortement discriminatoire entre les filles et les garçons. Diverses enquêtes (Cereq, Dares) notent une plus grande difficulté d'entrée en emploi des filles.

Taux d'emploi à 6 mois selon domaine de formation et le sexe

	% emploi à 6 mois		% poursuite étude		En emploi ou étude							
	Apprenti	Voie scolaire	Voie scolaire	Apprenti	Voie scolaire	Apprenti						
%	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
CAP	20	27	50	61	51	51	46	48	61*	64	73	79

Insertion des jeunes : le ministère communique

Bac pro	35	39	59	67	55	55	41	41	71	73	76	81
BTS	46	42	68	72	46	42	45	36	71	66	72	82

> Environ 10 % (20 % des 49 % ne poursuivant pas des études) des femmes issus d'un CAP ont un emploi à 6 mois.
 10 % + 51 % = 61 %

Tout d'abord il est à regretter que le taux d'insertion des femmes soit inférieur au taux des hommes surtout pour les CAP. L'impact est non négligeable sur le taux d'insertion voie scolaire vs apprentissage car plus de 90 % des filles de bac pro sont en LP. La tendance s'inverse dans la voie scolaire pour les filles qui poursuivent en BTS.

Insertion en fonction du poids des formations

	Poids	Taux insertion 6 mois	Taux insertion 6 mois			
Voie scolaire	Apprentissage	Voie scolaire	Apprentissage (autre employeur)	Voie scolaire %	Apprentissage %	
Commerce vente	20,9	12,2	42	61 (38)	8,78	7,44 (4,63)
Service aux personnes	11,6	11,7	37	61 (34)	4,3	7,14 (3,98)
Mécanique struct Met	10,3	12,7	43	71 (38)	4,43	9 (4,82)

> Sur 100 jeunes sortant de formation en voie scolaire, 20,9 sont en commerce et 8,78 (42 %) obtiennent un emploi dans les 6 mois. Sur 100 en apprentissage 12,2 sont en commerce et 7,44 (61 %) obtiennent un emploi mais ce taux tombe à 4,63 si c'est chez un autre employeur.

La différence entre l'apprentissage et la voie scolaire n'est pas aussi importante que cela le laisse penser *Inserjeune* d'autant que la voie scolaire prend mieux en compte les filles et les différences sociales.